



## COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°124 Mardi 06 octobre 2009

### **Travaux de voirie :**

Les travaux de voirie bisannuels ont été réalisés. Cette année nous avons refait la rue de la Maréchalerie, la VC 215 qui va de Vadalle à Ravaud et la route de Nanclars au départ de D40. Ces travaux ont un coût de 28000 € subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 6500€. La partie administrative a été assurée par la communauté de communes de la Boixe.

### **Mise en place d'une bâche incendie au lieu dit "La Grange" :**

Comme il avait été demandé lors de l'étude de la carte communale et conformément aux engagements du Conseil municipal une réserve Incendie de 120 m<sup>3</sup> est en cours de réalisation à La Grange.

Il s'agit, sur la base des recommandations du service incendie et conformément à la réglementation en vigueur, de mettre à disposition des pompiers une réserve d'eau suffisante pour assurer deux heures d'intervention. Cela correspond à un feu de maison d'habitation.

La réserve d'eau est constituée par une poche fermée très résistante. Elle sera alimentée par le réseau d'eau potable pour assurer des compléments de niveau.

Un aménagement paysager sera réalisé après la construction d'une clôture. Le projet devrait être terminé en fin d'année au plus tard.

### **Mur du cimetière :**

Une mauvaise surprise a été découverte au printemps. Une partie du mur du cimetière bordant la rue de la croix s'écroule. Après les premières mesures d'urgence nous avons maintenant lancé les travaux de réfection. Celui-ci sera consolidé et crépi. Ces travaux absorbent malheureusement la création des entrées de la salle des fêtes qui avaient été retenues dans le cadre du budget 2009. Ce n'est que partie remise pour 2010 (sauf à découvrir d'autres surprises...).

### **Voirie :**

L'entretien des routes est en cours. De nombreuses détériorations des chaussées ont nécessité une intervention plus importante que prévue initialement.

### **Elagage de haies :**

Nous rappelons aux propriétaires, qu'en l'application de l'article D.161-24 du code rural, que les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées dans les conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Nous comptons sur tous les propriétaires pour faire un effort significatif afin de renforcer la dynamique municipale.

### **Interruption de fourniture électrique :**

L'ERDF nous informe que le mercredi 14 octobre 2009 entre 8h30 et 10h00, des coupures d'électricité interviendront dans la commune.

## Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en **octobre – novembre – décembre 1993** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture **avant le 15 décembre 2009** munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

## Cinéma à Vadalle :

Les prochaines séances de cinéma qui auront lieu au Centre socioculturel :

- **Le Hérisson**, le jeudi 08 octobre à 20h45, film de Mona Achache avec Josiane BALASKO, Garance LE GUILLERMIC, et Togo IGAWA.
- 
- **Là-Haut**, le jeudi 22 octobre à 20h45, film Wald Disney d'animation de Pete Docter, Bob Peterson

## Chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories :

La loi de juin 2008 impose aux propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 une évaluation comportementale. Cette évaluation devait être faite avant décembre 2008 pour les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie.

**Elle sera obligatoire avant le 21 décembre 2009 pour les chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie.**

Pour tout renseignement concernant la liste des chiens dangereux, les démarches à entreprendre, les conditions de l'évaluation comportementale, l'attestation d'aptitude, s'adresser à la Préfecture ou sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Messe :

Une messe sera célébrée en l'église Saint Pierre aux liens d'Aussac le vendredi 9 octobre 2009 à 18h00.

## Parc Eolien :

Les travaux se poursuivent avec la réalisation du béton à compter du 8 octobre. Le levage est envisagé pour la mi-novembre. C'est l'opération la plus spectaculaire compte tenu de la présence d'une grue de plus de cent mètres de haut et de l'importance des éléments manipulés.

Merci d'être prudent aux alentours du chantier et de respecter les consignes de sécurité.

Les élèves des écoles élémentaires d'Aussac-Vadalle et de Tourriers doivent en principe se rendre sur le site. Les lycéens de Sillac seront également présents pour profiter de ce chantier un peu hors du commun.